



FICHE 4

COMMENT METTRE EN PLACE UNE CULTURE DE RÉSEAU À L'ÉCHELLE DE LA BIODIVERSITÉ ?

Piocher des idées et les décliner sur son territoire.

Essaimer ses actions en faveur de la biodiversité vers l'extérieur permet d'étendre sa démarche à une échelle plus cohérente.

Comment faire pour que son action diffuse chez les différents acteurs du territoire afin d'**assurer la cohérence écologique** ?



Samedi 11 septembre | de 9h00 à 12h00

Quincié-en-Beaujolais

Sortie Landes du Beaujolais

Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes

Venez arpenter les landes du Beaujolais afin de découvrir sa faune, sa flore, et le pâturage qui préserve ces milieux ouverts. ■

Inscription obligatoire par mail auprès de :

✉ constance.d_adamo@cen-rhonealpes.fr

COMMENÇONS PAR UN EXEMPLE :

UNE CONNAISSANCE PARTAGÉE DES ESPACES NATURELS

La Communauté de Communes Saône Beaujolais offre un panel d'animations à destination de différents publics (scolaires, citoyens, etc.) afin de partager ses connaissances sur la biodiversité. Parmi celles-ci, elle souhaite faire découvrir l'espace naturel sensible « Les landes du Beaujolais » grâce à des visites organisées les week-ends à destination des habitants (cf. extrait du programme d'animation) et des enfants en semaine. Pour ces derniers, la CCSB prend à sa charge les interventions en classe et sur le terrain ainsi que les transports en bus. De façon plus générale, ces actions sont réalisées avec le concours financier de l'Europe, de l'ADEME, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône.

Source photo : <https://www.cen-rhonealpes.fr/>

Texte : extrait du programme d'animations développement durable, Automne 2021

DES ÉCHANGES POUR AGIR À LA BONNE ÉCHELLE

Veiller à la continuité écologique et la pérennisation de ses actions en faveur de la biodiversité est un travail essentiel. En effet, en fonction des besoins des espèces et des fonctionnalités écologiques à préserver ou à restaurer, les mesures doivent s'appliquer à des échelles adaptées (parcelle, commune, cours d'eau, bassin versant, massif boisé, etc.).

Dans cet objectif, la collectivité a intérêt à communiquer sur ses actions avec des résultats visibles pour convaincre les membres du futur réseau. Par la suite, elle nouera avec eux des relations de partenariat grâce à l'utilisation de différents outils décrits ci-après.

Les difficultés liées aux relations humaines ou politiques sont ressenties comme des freins à la prise en compte globale de certains enjeux de biodiversité. Construire un réseau nécessite une évolution des postures de l'ensemble des acteurs. Cela implique de reconnaître les divergences d'intérêts en permettant leur expression non conflictuelle et d'identifier toutes les opportunités qui permettront de faire travailler les acteurs ensemble pour trouver des solutions concrètes : c'est ainsi que peuvent se construire les compromis intégrateurs des différents enjeux.

LES ÉLUS, ANIMATEURS D'UN RÉSEAU

Ils ambitionnent de dépasser les divergences politiques et de personnalités pour converser avec leurs homologues du territoire et ainsi agir au-delà des délimitations administratives pour adopter une logique fonctionnelle pour les espèces et les écosystèmes.

Ils œuvrent pour favoriser l'inclusion de tous les citoyens et usagers de leur territoire par des actions participatives, notamment avec le milieu scolaire.

UN RÉSEAU GARANT DES ACTIONS

CONTINUITÉ TEMPORELLE ET SPATIALE À MUTTersholtz



Pour assurer la pérennité (continuité temporelle) des actions en limite de parcelles communales, un travail avec le monde agricole est piloté par la LPO et animé par la maison de la Nature. La LPO sensibilise les agriculteurs et organise un réaménagement foncier des parcelles agricoles (voir premier exemple de la fiche 3). La maison de la Nature du Ried et de l'Alsace (ci-contre) amène et apporte son expérience méthodologique.

Les communes proches géographiquement et présentant les mêmes milieux naturels ont été invitées par Muttersholtz à répondre à un appel à projet. Plusieurs candidatures ont été déposées (à l'échelle communale et celle du bassin versant) pour répondre à une problématique globale sur les zones humides et la trame bleue (continuité spatiale). Les autres communes peuvent ainsi bénéficier de l'expérience de Muttersholtz et s'engager dans cette démarche plus sereinement.

Source photo : <https://www.muttersholtz.fr/>

LES PROPOS DE JULIEN RODRIGUES

SECÉTAIRE GÉNÉRAL À MUTTersholtz

“ faire avec les forces vives du territoire. Trouver des passerelles fédératrices. ”

DES OUTILS POUR TRAVAILLER SUR DU FONCIER NON COMMUNAUTAIRE

- Adapter le principe des aménagements fonciers, agricoles et forestiers (AFAF) : échange d'un chemin contre une haie, échange de foncier communal contre de bonnes pratiques, échange de foncier entre les agriculteurs (voir ci-dessus).
- Conventionner la gestion assurée par la collectivité sur des espaces ne lui appartenant pas (voir exemple ci-après de La Motte-Servolex).
- Encourager les bonnes pratiques par le dispositif « Paiements pour services environnementaux » (ex. Communauté de Communes Saône Beaujolais).
- Acquérir du foncier pour en maîtriser la gestion à long terme (toutes les collectivités).

DES OUTILS POUR COMMUNIQUER

- Faire appel à une animation neutre et expérimentée pour permettre aux conflits « politiques » de s'exprimer sans devenir bloquant (voir exemple ci-dessus de Muttersholtz).
- Maîtriser la communication en fonction du public et de ses intérêts. Utiliser d'autres thématiques d'entrée (alimentation, déchets, santé, qualité de vie, qualité de l'eau, éclairage public, etc.) pour sensibiliser aux enjeux de la biodiversité (ex. CCSB).
- Organiser des journées/semaines sur la thématique de la biodiversité (ex. CCSB), des chantiers participatifs (exemples La Motte Servolex et Albi).
- Organiser des instances participatives pour que tous les acteurs échangent et puissent se comprendre, pour s'engager vers une culture commune (ex. conseils municipaux participatifs d'Ungersheim).

DES CONVENTIONS POUR S'ÉTENDRE

A LA MOTTE-SERVOLEX : DES HAIES VIVES PARTOUT ET POUR TOUS !



La commune de La Motte-Servolet contractualise, via des conventions de gestion, sur du foncier non communal pour planter et gérer des haies vives. C'est le cas sur les délaissés routiers du conseil départemental ou sur le foncier de copropriétés et d'entreprises. La convention, reconductible tacitement, indique la durée de la gestion, l'engagement de bon état de conservation pendant dix ans de la haie vive ainsi que les bonnes pratiques pour y parvenir.

Ce travail de conventionnement peut être long (deux ans par exemple avec une copropriété) mais il permet de garantir et d'étendre le réseau de haies vives et d'améliorer la connectivité des espaces de nature.

Crédit photo : Gilles Lecuir - ARB IDF

3 POINTS CLEFS

LES CRITÈRES DE RÉUSSITE

Trouver un élément commun fédérateur.

Utiliser un service de communication pour rendre les messages plus accessibles.

S'emparer des sujets porteurs (noues, arbres, bien-être...).

LES BÉNÉFICES

Acquérir une meilleure connaissance du territoire et donc un meilleur dialogue.

Valoriser ses engagements par la transmission à un réseau de partenaires.

LES FRAGILITÉS

Trouver la bonne échelle : l'échelle de l'intercommunalité n'est pas toujours pertinente. Ne pas hésiter à travailler avec des communes en dehors.

Bloquer des rapprochements entre collectivités pour cause de divergences politiques.

POUR FINIR :

UN OUTIL DE COMMUNICATION QUI A SU CONVAINCRE LES ÉLUS

La mission biodiversité de Cergy-Pontoise avait initié un blog sur la nature en ville. Ses articles hebdomadaires ont suscité l'intérêt de plus de 2 000 abonnés. Cet engouement a su convaincre les élus de son utilité de partage et d'animation avec le plus grand nombre. Ce projet bénéficie maintenant d'un portage et d'un développement informatique par le service communication de la communauté d'agglomération.

Source : <https://natureenvilleacergyponoise.wordpress.com>



Nature en ville à Cergy-Pontoise

- Espace d'information et d'échange pour les acteurs du territoire -





Credit photo : Arnaud Bouissou / Terra

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER

Albi

Bruno LAILHEUGUE, élu délégué à l'urbanisme, à l'aménagement et à la biodiversité
bruno.lailheugue@mairie-albi.fr

Guillaume LAVAL, technicien du service patrimoine végétal et environnement
guillaume.laval@mairie-albi.fr

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

biodiversite@cergypontoise.fr

Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB)

Pôle aménagement et développement durable
padd@ccsb-saonebeaujolais.fr

Lætitia FAURE, animatrice Natura 2000
l.faure@ccsb-saonebeaujolais.fr

La Motte-Servolex

Anthony PERRIN, chargé de mission environnement développement durable
aperrin@mairie-lamotteservolex.fr

Muttersholtz

Patrick BARBIER, maire

Julien RODRIGUES, secrétaire général
info@mairie-muttersholtz.fr

Ungersheim

Jean Claude MENSCH, maire
institut.ungersheim@gmail.com

RÉDACTRICES CEREMA

Aurore CLAVEL - Julie LARCHER - Cécile VO VAN

CONTACT

dt.tdterce.cerema@cerema.fr

Date : 04/04/22